

Caractéristiques	Marque de fabricant	L. D. 1	Type Sedan 4-D.	Motrice	Caractéristiques-type
Voiture de tourisme	D O D G E	SIX - "Kingsway - Custom"	Sedan 4-D.	années	N°
		Synchromesh		1958	2 4 3 1
Caractéristiques "L.P1" en préfixe au No. du châssis - "LP6" en préfixe au No. du moteur					
"Kingsway-Custom" latéralement s/ailes arrières		Fournit	essence	Nombre de cylindres	6
Constructeur du châssis	DODGE Motor Division of Chrysler Corp., Detroit (USA)	-	-	Montage	suisse
No du châssis frappé	à gauche à l'intérieur montant de porte avant s/plaquette & s/plaquette constr.				
No du moteur frappé	à gauche, en haut du bloc-moteur, au-dessus dynamo & s/plaquette du constr.				
Type du moteur	POWERFLOW SIX (L-HEAD) SV				
Position du moteur	à l'avant	Frein-moteur	—		
Cylindrée	3'776 cm ³	Frein de remorque	—	Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission méc., synchron.	Trouill/Cabest.	Longueur	5'197
Rafraîchissement	eau	Nombre vit. avant	3 *)	Largueur	2'010
Entraînement	s/roues arr.	Vitesse en fre	—	Hauteur	1'438
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	env. 150	Empattement	2'997
Nombre de places	4	Bloquage différentiel	—	Porte à feux arr.	1'350
Frein à plat	hydraulique, à expansion interne sur les 4 roues (s/dem.: avec servo à dépression)				
Frein à main	mécanique, à serrage extérieur sur arbre de cardan				
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	Dimensions int. en mm
A vide	885	745	1'630	Dimension	Longueur
Charge utile	176	274	450	Charge pneu	—
Total	1'061	1'019	2'080	Larg. b. roue	Largur
Caractérist. de fabr.	—	—	—	Pression spec.	Hautur
Fond max. garantie route	—				Hauteur rideaux
Direction: position	à gauche			Nombre de portes	4
Alésage	82,55			Charge du moteur	PLYMOUTH
Forme de la carrosserie	Limousine avec montant central (4-Door Sedan)			Coupe	117,60 C. V. impôtis 19,233/134 (SAE)
Nombre de places: total	5 - 6	(avant 2-3 milieu - arr. 3)		Places debout	—
Siège arrière	—			Châssis	—

Phares: marques	4/ européens asymétriques	**) indicateurs de croisement 4/ Clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	4/ européens Bilux asymétriques*)	AV=Comb.av.feux de pos.(bl.)/AR=Comb.av.feux Stop
Feux de position	2/ dans carénage radiateur ***	Exclu- gées 2/ électriques
Phare brouillard	—	Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ comb; av. feux Stop & clignot.	Rétroviseur 1/ centre. int. au-dessus tableau bord
Réflecteurs	2/ dans les feux AR	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av. feux AR & clignot.	Figurine de radiateur aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ centre sous couv.coffre pr.pl.haute	
Phare marche arrière	s/demande (au centre sous pare-chocs)	
Équipement électrique	12 Volts	
L'écoulement du bruit 60 dB	ENSOUS tuyau d'échappement moné droit vers l'arrière	3'600 t/mk

Observations et exceptions

*) Sur demande: Avec surmultiplié (Overdrive)

**) Eclairage: 4 phares acceptés selon décision du DFJP du 13.9.1957.

Feux de croisement: admis 4, selon décision du DFJP du 13.9.1957, à condition que l'intensité des deux feux de croisement (des phares doubles) ne dépasse pas 1,5 lux à la hauteur des ampoules.

***) Feux de position: Doivent être montés à une distance ne dépassant pas 400 mm du bord extérieur de la carrosserie (les feux d'origine sont montés dans la grille du radiateur, à 460 mm du bord du vhc.!). Lors du montage en Suisse, les feux de position sont montés dans les phares.

Lieu et date de l'expertise-type

Schinznach-Bad, le 28.1.1958

La Commission d'expérimentation